PUBLICITÉ

LES DEPECHES

- Corse: supplément d'information ordonné contre deux des incendiaires présumés du bureau d'Ange Santini. [AP 01h40]
- L'Olympique Lyonnais attend Boumsong et Ederson [AP 01h29]

Toutes les dépêches

L'ESSENTIEL SOCIÉTÉ

AFFAIRE OUTREAU
Le Conseil d'Etat rejette la demande d'annulation de Burgaud 23.01 à 18h29

JUSTICE DES MINEURS
Vers la fin de la mise à l'isolement d'office 23.01 à 17h43

CHERBOURG
Deux morts dans le crash d'un avion dans la Manche 23.01 à 14h16

RADIOLOGIE
L'IGAS chargée d'une mission sur les dysfonctionnements 23.01 à 12h09

FINISTERE
Sokalique : la veuve du capitaine refuse 340.000€ 23.01 à 11h31

JUSTICE
RIVP : condamnation confirmée pour l'ex-président 23.01 à 11h10

SANTE
Radiologie : 7.500 patients rappelés dans le Nord 23.01 à 07h59

SANTE
Lancement d'un nouveau médicament anti-sida 23.01 à 07h58

LIENS SPONSORISES

Investir!
- Conseil investissement
- Investissement immobilier
- Bourse en ligne
- Placement financier

Tout le High Tech
- Coffret dvd
- Cartouche encre
- Ordinateur portable
- Dvd vierge

SOCIÉTÉ

L'ex-capitaine Paul Barril libéré sur caution jeudi

AP | 23.01.2008 | 22:32

L'ex-capitaine Paul Barril, 61 ans, mis en examen et écroué aux Baumettes depuis le 24 décembre, devrait être libéré jeudi. Le juge d'instruction chargé du dossier a signé mercredi une ordonnance de mise en liberté contre le paiement d'une caution de 10.000 euros, selon l'avocate de l'ancien gendarme de l'Elysée, Me Sophie Jonquet.

Il reste mis en examen pour "association de malfaiteurs" dans le cadre des luttes d'influences que se livraient deux clans corses au sein du cercle de jeux parisien "Concorde".

Le 17 janvier, le juge Charles Duchaine avait organisé une confrontation afin de déterminer le rôle de trois mis en cause: Paul Barril, Olivier Bazin, un consultant africain, et François Rouge, un banquier suisse. Olivier Bazin a lui aussi été libéré mercredi contre le versement d'une caution de 30.000 euros. Il a quitté la prison de Draguignan (Var).

Paul Barril, ex-commandant en second du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et ancien membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée, reconverti dans la sécurité privée, est soupçonné d'avoir joué un rôle d'intermédiaire dans la lutte que se sont livrée deux clans pour le contrôle du cercle de jeux en 2006 et 2007. Le 2 janvier, une première demande de mise en liberté de Paul Barril avait été rejetée. AP

LIENS PUBLICITAIRES

Offres Internet
Comparer les offres adsl : Alice, Wanadoo, Aol, Cegetel et bien d'autres....
www.offres-internet-haut-debit.com

Cartes mémoire sur Digit-photo.com, votre spécialiste photo
Cartes mémoires à prix discounts. Plus de 150 références proposées. Stock en tem...
www.digit-photo.com

Bexley, chaussures pour hommes
Chaussures chics et pas chères. 1 Paire 129 €, 2 paires 209 €....
www.bexley.fr

PUBLICITÉ

LES DOSSIERS LES PLUS LUS

- NICOLAS SARKOZY
- HOMOSEXUALITE ET HOMOPHOBIE
- L'EUROPE

Voir les articles

© Le Nouvel Observateur - Tous droits réservés. nouvelobs.com est une marque exclusive du Nouvel Observateur.